



HERMA

EURL au capital de 10 000 € - RCS Montpellier 792 887 499

28 route de Béziers – 34430 ST JEAN DE VEDAS

Tél : 04.67.15.92.50 - E-mail : saintjeandevendas@laforet.com

N° TVA intra-communautaire : FR 88 792 887 499 – Titre(s) professionnel(s) : Agent immobilier (et administrateur de biens) – Carte(s) professionnelle(s) n°2006/34/1559 délivrée(s) par la préfecture de Montpellier (34000) 34 place des Martyrs de la Résistance – Activité(s) : Transaction et Gestion - <Garantie financière Transaction (*) : QBE Insurance – 21 rue Balzac 75006 PARIS - nom et adresse - NE DOIT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION - Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante. (*) cf votre carte professionnelle.

Ventes – Barème à compter du 01/04/2017

Honoraires de transaction (Hors cas particulier* - voir ci-dessous)

Prix de vente	Honoraires HT	Honoraires TTC
Jusqu'à 49 000€	Forfait 4 200€	5 040€
De 50 000 à 99 000€	9.00%	10.80%
De 100 000 à 149 000€	8.00%	9.60%
De 150 000 à 199 000€	6.50%	7.80%
De 200 000 à 249 000€	5.83%	7.00%
De 250 000 à 299 000€	4.60%	5.52%
De 300 000 à 349 000€	4.18%	5.02%
De 350 000 à 449 000€	3.80%	4.56%
+ de 450 000€	3.50%	4.20%

Ces honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat. Cette information est donnée avant toute présentation d'un bien. Si les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, mention en est faite dans l'annonce.

***Cas particulier → honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :**

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.



HERMA

EURL au capital de 10 000 € - RCS Montpellier 792 887 499

28 route de Béziers – 34430 ST JEAN DE VEDAS

Tél : 04.67.15.92.50 - E-mail : saintjeandevedas@laforet.com

N° TVA intra-communautaire : FR 88 792 887 499 – Titre(s) professionnel(s) : Agent immobilier (et administrateur de biens) – Carte(s) professionnelle(s) n°2006/34/1559 délivrée(s) par la préfecture de Montpellier (34000) 34 place des Martyrs de la Résistance – Activité(s) : Transaction et Gestion - <Garantie financière Transaction (*) : QBE Insurance – 21 rue Balzac 75006 PARIS - nom et adresse - NE DOIT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION - Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante. (*) cf votre carte professionnelle.

Locations – Barème à compter du 01/04/2017

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par loi n°89-462 du 06/07/1989 :

En zone tendue :

CHARGE LOCATAIRE :

Visite du logement :

+ constitution du dossier

+ rédaction du bail : 10€ /m² X la superficie du logement

Etat des lieux d'entrée : 3 € TTC /m² de surface habitable

CHARGE DU BAILLEUR

Visite du logement :

+ constitution du dossier

+ rédaction du bail : 10€TTC /m² X la superficie du logement

Etat des lieux d'entrée : 3 € TTC /m² de surface habitable

Hors zone tendue :

CHARGE LOCATAIRE :

Visite du logement :

+ constitution du dossier

+ rédaction du bail : 8€TTC /m² X la superficie du logement

Etat des lieux d'entrée : 3 € TTC /m² de surface habitable

CHARGE DU BAILLEUR

Visite du logement :

+ constitution du dossier

+ rédaction du bail : 10€ /m² X la superficie du logement

Etat des lieux d'entrée : 3 € TTC /m² de surface habitable

Honoraires pour les autres baux :

Professionnels / Commerciaux :

1 mois de loyer charge locataire/1 mois de loyer charge bailleur

Gestion locative – Barème à compter du JJ mois AAAA

Honoraires de gestion :

6.27% HT du loyer annuel, soit 7.52% TTC à la charge du bailleur.

Assurances non obligatoires à la charge du bailleur:

Garantie de loyers impayés :

Cotisation égale 2.30% TTC du loyer mensuel Charges Comprises



HERMA

EURL au capital de 10 000 € - RCS Montpellier 792 887 499

28 route de Béziers – 34430 ST JEAN DE VEDAS

Tél : 04.67.15.92.50 - E-mail : saintjeandevedas@laforet.com

N° TVA intra-communautaire : FR 88 792 887 499 – Titre(s) professionnel(s) : Agent immobilier (et administrateur de biens) – Carte(s) professionnelle(s) n°2006/34/1559 délivrée(s) par la préfecture de Montpellier (34000) 34 place des Martyrs de la Résistance – Activité(s) : Transaction et Gestion - <Garantie financière Transaction (*) : QBE Insurance – 21 rue Balzac 75006 PARIS - nom et adresse - NE DOIT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION - Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante. (*) cf votre carte professionnelle.

Affichage de l'article 93 du décret du 20 juillet 1972 **et de l'arrêté du 3 octobre 1983**

Tous les versements reçus par le titulaire de la carte professionnelle sont obligatoirement faits au moyen soit de chèques barrés à l'ordre de l'établissement de crédit où le compte est ouvert, soit par virements, soit par mandats à l'ordre dudit établissement de crédit, avec indication du numéro de compte, soit par carte de paiement.

Tous les versements ou remises doivent donner lieu à la délivrance d'un reçu. Ce reçu est conforme à un modèle fixé par arrêté conjoint du garde des sceaux, ministre de la justice, et du ministre de l'économie et des finances. Un double du reçu demeure dans un carnet de reçus.

Compte séquestre (article 55 du décret du 20 juillet 1972) n°000 980 121 04 ouvert auprès de CIC SUD OUEST, 13 avenue de la libération – 34430 ST JEAN DE VEDAS

Nom et adresse du garant : QBE Insurance – 21 rue Balzac 75006 PARIS

Montant de la garantie : 110 000 euros

La délivrance d'une note d'honoraires est obligatoire pour toute prestation de service dont le coût est supérieur à 25 € TTC.

En deçà de 25 € TTC, la délivrance d'une note d'honoraires est facultative et sera remise sur demande du client.



NOTICE D'INFORMATION

Articles L. 121-17 et L. 111-1 à L. 111-3 du Code de la consommation

En tant que professionnels, le Code de la consommation nous impose de vous délivrer les informations ci-dessous.

La signature de ce document d'information ne vous engage au paiement d'aucune somme.

La présente notice vous est remise pour satisfaire à l'obligation légale d'information des consommateurs préalablement à la réalisation d'une prestation de service ou à la signature d'un contrat.

Les caractéristiques essentielles de nos services vous ont été exposées par les collaborateurs de l'agence. En outre, vous pouvez prendre connaissance de la liste des prestations que nous vous proposons, ainsi que leur prix, en consultant notre affichage en agence.

INFORMATIONS SUR L'AGENCE

Nom, statut et forme juridique : HERMA EURL.....
Franchisé indépendant Laforêt.....
Au capital de 110 000€.....
RCS Ville : Montpellier 792 887499..... N° TVA intracommunautaire: FR 88 792 887 499.....
Siège social : 28 route de Béziers – 34430 St Jean de Védas
Adresse de l'établissement diffusant la présente note (s'il est différent du siège social) :
Numéro de téléphone de l'établissement diffusant la présente note: 04.67.15.92.50.....
Courriel de l'établissement diffusant la présente note : saintjeandevédas@laforet.com.....
Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.
Titre (s) professionnel(s) : Agent immobilier et administrateur de biens
Soumis à la loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 et au décret n° 72-678 du 20 juillet 1972 (consultable sur <http://www.legifrance.gouv.fr>)

Carte(s) professionnelle(s) n°2006/34/1559 délivrée(s) en France par la préfecture de Montpellier (34 000)– 34 place de martyrs de la Résistance

Mention à préciser obligatoirement si vous n'êtes pas habilité à recevoir des fonds (cf votre carte professionnelle) :
NE DOIT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION OU DE SA COMMISSION

Titulaire d'une Garantie financière Transaction et Gestion
QBE Insurance – 21 rue Balzac 75006 PARIS
carte professionnelle: 2006/34/1559
Couverture géographique de(s) la garantie(s) financière(s) : France et DOM TOM

Titulaire d'une assurance en responsabilité professionnelle.
Nom et coordonnées de l'assureur : AXA France IARD, V. CAMBOULIVES et J.B. COLOMB, Agents généraux AXA 39 rue Salomon Reinach – 30000 NIMES
Couverture géographique de l'assurance de responsabilité professionnelle : France et DOM TOM

En cas de litige, la législation applicable sera la loi française et la juridiction compétente sera

(à compléter uniquement si le client agit en qualité de commerçant et que le mandat stipule une clause attributive de juridiction)

INFORMATIONS SUR LES PRESTATIONS

L'agence percevra sa rémunération :
-Pour les ventes : à la signature de l'acte authentique,
-Pour les locations : à la signature du bail, à l'exception, s'agissant des locations régies par la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989, des honoraires d'état des lieux d'entrée qui sont dus à la réalisation de la prestation,
-Pour la gestion : à *personnaliser*.

Les mandats de vente et de location ont une durée de trois mois à compter du jour de leur signature.
Passé ce délai, ils sont prorogés pour une durée de 12 mois au terme de laquelle ils prennent automatiquement fin.
Les mandats de gérance ont une durée de à *personnaliser*

En cas de réclamation, le consommateur qui aura signé un mandat adressera une lettre recommandée à l'agence dont les coordonnées figurent dans la présente.
L'agence s'engage à répondre à ces demandes par tout écrit de son choix dans un délai d'un mois à compter de la réception de la réclamation.

Pour les contrats conclus hors établissement, à défaut de demande du client de prestation anticipée, l'agence commencera à exécuter ces prestations à compter de la fin du délai de rétractation.
Pour les autres contrats, l'agence commencera à exécuter les prestations à compter de la signature du mandat.

Les informations ci-après relatives aux partenariats et aux codes déontologiques sont à transmettre sur demande du consommateur. Vous pouvez les intégrer dans un document unique avec les informations obligatoires ou les transmettre, dans un deuxième temps, uniquement à ceux qui en font la demande.

Liste des informations complémentaires :

En cas activités pluridisciplinaires et/ou de partenariats directement liés au service proposé les indiquer avec mention des mesures prises pour éviter les conflits d'intérêts (ex : locaux distincts, exercice indépendant, absence de lien capitalistique, caractère facultatif...),

La mention des éventuels codes de conduite auxquels vous êtes soumis (ex : code déontologique d'un syndicat ou organisme professionnel), l'adresse électronique à laquelle ils sont consultables, et les informations sur les conditions de recours extrajudiciaire (amiable ou arbitrale).

-L'agence informe le consommateur de la possibilité de recourir, en cas de contestation, aux modes de résolution amiable des différends définis aux articles 1528 et suivants du Code de procédure civile.

INFORMATIONS SUR LES CONTRATS HORS ETABLISSEMENT

Vous aurez le droit de vous rétracter du présent contrat sans donner de motif dans un délai de quatorze jours.

Le délai de rétractation expirera quatorze jours après le jour de la conclusion du contrat.

Pour exercer le droit de rétractation, vous devrez nous notifier aux coordonnées figurant en en-tête des présentes ou sur le formulaire de rétractation qui figurera dans votre mandat votre décision de rétractation au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple, lettre envoyée par la poste, télécopie ou courrier électronique). Vous pourrez utiliser le modèle de formulaire qui figurera sur le mandat mais ce n'est pas obligatoire.

Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffira que vous transmettiez votre communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation.

En cas de rétractation de votre part du contrat, nous vous rembourserons tous les paiements reçus de vous, y compris les frais de livraison (à l'exception des frais supplémentaires découlant du fait que vous avez choisi, le cas échéant, un mode de livraison autre que le mode moins coûteux de livraison standard proposé par nous) sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze jours à compter du jour où nous sommes informés de votre décision de rétractation du présent contrat. Nous procéderons au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui que vous aurez utilisé pour la transaction initiale, sauf si vous convenez expressément d'un moyen différent; en tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour vous.

-Par ailleurs, le droit de rétractation ne pourra être exercé pour les contrats de fourniture de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution commencera après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation.

✂-----

Formulaire de rétractation

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat)

— À l'attention de :

INSERER ICI LE NOM, L'ADRESSE GEOGRAPHIQUE, LE NUMERO DE TELECOPIEUR ET L'ADRESSE ELECTRONIQUE

— Je/Nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (*)/pour la prestation de service (*) ci-dessous

— Commandé le (*)/reçu le (*)

— Nom du (des) consommateur(s)

— Adresse du (des) consommateur(s)

— Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier)

— Date

(*) Rayez la mention inutile

Remis le :
(date de la main du consommateur)

Signature du consommateur :